Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

Trail Urbain d'Orange : quand le sport et la solidarité se rencontrent



Au mois de février, la ville d'Orange a accueilli une nouvelle édition de son Trail Urbain. L'occasion pour l'association organisatrice Team Orange Manager Éducatif de donner une dimension solidaire à cet événement sportif.

Le 8 février dernier, près de 900 coureurs se tenaient sur la ligne de départ du Trail Urbain d'Orange, un événement sportif au cœur de la ville. Organisée par l'association Team Orange Manager Éducatif, présidée par le capitaine en retraite Patrice Dupont, cette manifestation proposait quatre parcours entre 3,6 et 12km.

L'association organisatrice a souhaité donner une dimension solidaire à cet événement. Chaque coûtant entre 7 et 16€, Team Orange Manager Éducatif a donc reversé 30% des bénéfices à une association et

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

30% à une autre. Ainsi, l'Œuvre des Pupilles des sapeurs-pompiers et la Fondation des Pupilles de l'Armée de l'Air ont chacune reçu un chèque de 1 600€.

3 cheffes d'entreprises vauclusiennes vont bénéficier du programme 'Femmes Entrepreneuses' d'Orange



Pour la 8e édition du programme d'accélération 'Femmes Entrepreneuses' d'Orange en régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse, neuf fondatrices d'entreprises, dont trois vauclusiennes, ont été sélectionnées.

Depuis 7 ans, le programme 'Femmes Entrepreneuses' a accompagné de nombreuses femmes créatrices d'entreprises, notamment dans le secteur de la tech, dans lequel 9% des startups seulement son dirigées

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

par des femmes.

Ce programme permet donc aux femmes sélectionnées de se préparer à relever les défis majeurs grâce à des ateliers de développement, du mentoring, et de la visibilité. « Leur détermination est remarquable, et je suis très fière de pouvoir accompagner les lauréates de l'édition 2026 dans cette aventure passionnante », a déclaré Sophie Peurière, responsable du programme 'Femmes Entrepreneuses' Sud PACA & Corse.

100 entrepreneuses par an

Chaque année, ce sont 100 femmes en France et Outre-Mer qui sont choisies pour bénéficier du programme afin de développer leur projet entrepreneurial grâce à un suivi personnalisé sur un an. Ainsi, 700 femmes ont participé au programme depuis sa création en 2018, dont 70 en PACA et Corse.

Le programme 'Femmes Entrepreneuses' permet aux fondatrices d'entreprises d'avoir un mentor, qui s'assure du suivi et leur permet d'accéder à un large réseau de décideurs internes et de partenaires du groupe.Ils permet également aux lauréates de trouver des solutions à diverses difficultés autour de la finance, du juridique, du commerce, de la fiscalité, de la communication, etc.

Les lauréates 2026

En PACA et Corse, on dénombre donc neuf lauréates du programme cette année, dont trois vauclusiennes :

- Myrtille Chekhar, fondatrice de Pépins, première marque française de cosmétiques naturels centrée sur les pépins et les noyaux de fruits, basée à Avignon.
- Nour Ounissi, fondatrice de Savistas, une intelligence artificielle qui développe un écosystème pédagogique intelligent qui s'adapte aux profils cognitifs, y compris neuroatypiques, basée à Avignon.
- Virginie Personne, fondatrice de Piver, une solution SaaS (Software as a Service) dédiée aux plateformes de vente, de services et d'échange entre particuliers qui les accompagne dans la compréhension et la gestion de leurs enjeux de confiance, à la croisée de l'identité, des usages et de la sécurité, basée à Cavaillon.
- Svetlana Cranga, fondatrice de Natixar, une plateforme conçue pour l'industrie afin de transformer les données dispersées, telles que celles issues de la production, de l'énergie ou de la supply chain, en indicateurs fiables, auditables et exploitables, basée à Marseille.
- Camille Gerbier, fondatrice de Neova, une entreprise qui conçoit des systèmes d'intelligence artificielle éthiques, fiables et simples d'utilisation, basée à Aix-en-Provence.
- Soraya Lucas, fondatrice d'Ed'Up Business School, une école en ligne spécialisée dans les métiers du commerce, du marketing et du management, basée à Aix-en-Provence.
- Marinda Scaramanga, fondatrice d'Anthesté, une maison de soins née de la richesse des plantes grecques rares et de rituels sensoriels, basée à Nice.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

- Marina Dorat, fondatrice de Marina Dorat Coaching, qui accompagne artistes, sportifs, étudiants et entrepreneurs en proposant un coaching immersif via l'application développée PNxr, basée à Chorges.
- Audrey Royer, fondatrice de Sonance, une entreprise qui conçoit et produit des podcasts sur mesure, accompagne et forme des créateurs à devenir autonomes, et anime une communauté engagée autour du partage et de la montée en compétences, basée à Ajaccio.

119 collégiens cavaillonnais sensibilisés aux usages du numérique

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026



Au cours du mois de février, l'entreprise de télécommunications Orange est intervenue auprès de jeunes du collège Paul Gauthier à Cavaillon à l'occasion du Safer Internet Day, un rendez-vous annuel de sensibilisation aux usages du numérique.

La 23e édition du Safer Internet Day se tient tout au long des mois de février et mars. Début février, des ambassadeurs Orange ont proposé des ateliers à six classes de 6e du collège Paul Gauthier à Cavaillon, soit 119 élèves, dans le but de les aider à développer leur sens critique face aux informations qui peuvent émerger sur internet.

Fake news, deep fakes, mot de passe et hacking ont été abordés durant toute cette journée de sensibilisation. Les jeunes ont pu assisté à des ateliers comme 'Education au numérique par le sport', 'Décrypter l'info à l'heure des réseaux sociaux', 'Escape-game « Les magiciens du numérique »,' ou encore 'La fresque des écrans'. Les collégiens ont pu en apprendre davantage sur la vérification des faits, la conception d'un mot de passe robuste, ou encore le partage des données personnelles.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

Avec cette sensibilisation, Orange réaffirme son engagement pour la protection de la jeunesse contre les dérives du digital, telles que le cyberharcèlement, la haine en ligne et l'hyperconnexion. En 2025, ce sont près de 6 500 personnes qui ont été sensibilisées aux bons usages du numérique par Orange dans la Région Sud, au travers de 282 ateliers. Le but étant de lutter contre l'isolement, l'insomnie et autres problèmes pouvant être engendrés par un temps d'écran qui ne cesse d'augmenter, notamment chez les enfants et les adolescents.

Safer Internet Day
L'édition 2026 est dédiée au bien-être numérique des jeunes avec comme slogan 'Les écrans et toi… comment ça va ?'. Organisée par le programme national 'Internet Sans Crainte', cette initiative vise les jeunes, mais aussi les parents, au travers des établissements scolaires, des associations, ou encore des collectivités.

Un café pour faire réseau à Orange

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026



La CPME 84 et le Groupe Chopard unissent leurs forces pour organiser, le 27 février prochain à Orange, un 'Café des Entrepreneurs' dédié aux Très petites et moyennes entreprises, commerçants et indépendants du Vaucluse. Un rendez-vous matinal, limité à 100 participants, pour favoriser les échanges directs et les synergies locales.

C'est dans cet esprit que la CPME 84 (Confédération des petites et moyennes entreprises de Vaucluse) s'associe au Groupe Chopard pour proposer un moment d'échanges au plus près du terrain.

Tisser du lien dans un tissu économique dense

En Vaucluse, le tissu entrepreneurial repose majoritairement sur de petites structures. Plus de 90% des entreprises du département comptent moins de 10 salariés, confirmant le poids décisif des TPE dans l'économie locale. Artisanat, commerce de proximité, services aux entreprises : ces acteurs constituent l'ossature économique des bassins d'Orange, d'Avignon ou de Carpentras.

Se rencontrer sans désorganiser sa journée

La CPME 84, qui revendique un rôle de représentation, d'accompagnement et de défense des intérêts des entrepreneurs auprès des pouvoirs publics, multiplie ainsi les formats favorisant l'information et la mise en réseau. Le 'Café des Entrepreneurs' s'inscrit dans cette dynamique : un temps court, concentré, pensé pour permettre aux dirigeants de se rencontrer sans désorganiser leur journée de travail.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

Un format convivial, mais stratégique
Organisée dans les locaux de la concession Peugeot Orange, appartenant au Groupe Chopard, la rencontre se veut à la fois conviviale et opérationnelle. Autour d'un café, les participants pourront échanger cartes de visite, retours d'expérience et perspectives de collaboration.

Les infos pratiques
Café des Entrepreneurs**.** Vendredi 27 février 2026**.** De 8h30 à 10h30**.** Chez Peugeot Orange Groupe Chopard, rue d'Allemagne à Orange**.** Sur inscription (dans la limite des 100 premières inscriptions) 04 90 14 90 90 contact@cpme84.org. Parking gratuit à proximité – co-voiturage possible.
Mireille Hurlin

Affaire Bompard : une démission d'office suspendue par le droit



Condamné fin janvier par le tribunal judiciaire de Marseille, Yann Bompard a fait l'objet d'un arrêté de démission d'office pris par le préfet de Vaucluse. Mais le recours engagé devant le tribunal administratif de Nîmes suspend automatiquement cette décision.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

L'onde de choc provoquée par la condamnation de Yann Bompard continue de produire ses effets, sur le terrain judiciaire comme institutionnel. Par un jugement rendu le 26 janvier 2026, le Tribunal judiciaire de Marseille a condamné l'élu à 18 mois d'emprisonnement avec sursis, 40 000€ d'amende et cinq ans d'inéligibilité assortis de l'exécution provisoire.

La mécanique automatique de la démission d'office
En application de l'article L236 du Code électoral, Thierry Suquet, le Préfet de Vaucluse a, dès le 27 janvier, prononcé la démission d'office de Yann Bompard de ses fonctions de conseiller départemental et de maire d'Orange. Deux jours plus tard, la même base juridique a conduit à une décision identique concernant son mandat de conseiller départemental et de président de l'intercommunalité du Pays d'Orange.

Le recours, clé de la suspension
Toutefois, le droit électoral prévoit que le dépôt d'un recours contre l'arrêté préfectoral suspend automatiquement ses effets. En saisissant le Tribunal administratif de Nîmes le 6 février, Yann Bompard a enclenché ce mécanisme. Concrètement, l'arrêté de démission d'office est gelé jusqu'à ce que la juridiction administrative statue sur la légalité de la décision préfectorale.

Une situation institutionnelle transitoire
Cette suspension place les collectivités concernées dans une phase d'attente juridiquement encadrée mais politiquement sensible. L'élu conserve provisoirement ses fonctions, alors même que la condamnation pénale demeure assortie de l'exécution provisoire.

Une audience très attendue
L'audience devant le tribunal administratif de Nîmes est fixée à vendredi 6 mars 2026. Elle devra trancher une question centrale : l'arrêté de démission d'office est-il juridiquement fondé au regard de la situation ?
Mireille Hurlin

Fin de la 'dynastie' Bompard à la mairie d'Orange ?

Le préfet de Vaucluse démissionne d'office le

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

maire d’Orange



Suite à la déclaration d’inéligibilité de 5 ans du maire d’Orange Yan Bompard, par le tribunal correctionnel de Marseille, Thierry Suquet, le préfet de Vaucluse, vient de prendre un arrêté le déclarant démissionnaire d’office de son mandat. De quoi ouvrir désormais officiellement la porte à un retour ‘inespéré’ de son père Jacques Bompard, lors des prochaines élections municipales de mars prochain.

« Le 26 janvier 2026, le tribunal correctionnel de Marseille a condamné le maire d’Orange, Yann Bompard, à cinq ans d’inéligibilité, expliquent les services de la préfecture. En application de cette décision, le préfet de Vaucluse, Thierry Suquet, prend un arrêté le déclarant démissionnaire d’office de son mandat de maire. Par arrêté du 28 janvier 2026, le préfet de Vaucluse a, sur le fondement des dispositions du Code électoral suivantes, déclaré démissionnaire d’office monsieur Yann Bompard de ses fonctions de maire et, en conséquence, de conseiller municipal et de conseiller communautaire. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

Un nouveau maire d'ici 15 jours

« En effet, les dispositions du Code électoral (article L230 à son 1°) prescrivent que ne peuvent être conseillers municipaux les individus privés du droit électoral. En conséquence, le conseiller municipal qui se trouve dans un cas d'inéligibilité est déclaré démissionnaire par le Préfet à l'issue du délai d'appel. Le tribunal correctionnel de Marseille ayant prononcé l'exécution provisoire de la peine, celle-ci doit s'appliquer immédiatement. En cas d'absence du maire, suspension, révocation ou toute autre cause, le maire est provisoirement remplacé dans la plénitude de ses fonctions par le 1er adjoint (art L2122-17 du Code général des collectivités territoriales). Pour élire un nouveau maire, il relève à présent du premier adjoint assurant la suppléance du maire démissionnaire de convoquer le conseil municipal sous un délai de 15 jours suivant la démission d'office (article L2122-14 du CGCT). »

La cité des princes va donc devoir se doter d'un nouveau maire qui assurera l'intérim jusqu'aux prochaines élections municipales des 15 et 22 mars 2026.

> « Ma popularité reste intacte. »
>
> *Jacques Bompard*

Stop ou encore? Encore un Bompard en lice pour la mairie d'Orange

Une décision qui toutefois ne met pas fin à l'ère Bompard dans la Cité des Princes puisque son père, Jacques Bompard, élu pour la 1re fois à la mairie en 1995 et inéligible depuis 2021 va, à 82 ans, reprendre du service en se lançant à fond dans la campagne des prochaines municipales. Et cela, grâce à une décision inespérée de la Cour d'Appel de Nîmes qui a décidé, hier, de mettre fin à son inéligibilité. « Je saisis ma chance. Heureusement, il y a encore des juges libres qui jugent en droit » s'est-il félicité alors que la permanence électorale des Bompard de l'avenue Foch est toujours recouverte d'affiches des différentes campagnes depuis des années.

« Ma popularité reste intacte, affirme le patriarche. Je le vois bien quand je marche dans la rue, le coefficient de sympathie ne baisse pas. »

> Mairie d'Orange : un Bompard peut en cacher un autre

Les détracteurs du clan Bompard n'ont pas de mots assez forts pour les fustiger et dénoncer le paradoxe : « Ils ne parlent que d'ordre, de respect des lois et des règles mais ils sont loin d'être exemplaires. Ils collectionnent les condamnations et pourtant ils sont toujours là. »

Jacques Bompard, lui, répète à l'envi : « On ne change pas une équipe qui gagne. Depuis 30 ans, nous faisons notre possible pour améliorer cette ville, la rendre plus agréable, plus sécure, pour que les

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

habitants s'y sentent bien. Pourquoi voulez-vous que je change de politique pour Orange ? Que j'y mette de l'insécurité, de la saleté ? La population nous fait confiance, on va encore tenter d'améliorer les choses dans ce 6e mandat. On va faire le maximum, comme d'habitude avec amour et dévouement. »
Des mots qui vont sans doute exaspérer un peu plus leurs opposants qui croyaient enfin venue la dernière heure des Bompard à la mairie.

Andrée Brunetti & L.G.

Une liste RN aux accents bompardiste ?
Alors que la liste RN aux Municipales 2026 menée par Jean-Dominique Artaud, est composée de 3 ex-adjoints de Yann Bompard, le père, créateur de la Ligue du Sud, ne s'inquiète pas de cette concurrence fratricide à droite. « Les Orangeois me connaissent depuis des décennies, ils ne votent pas pour des étiquettes mais pour des individus en chair et en os. Les maires sont des élus de proximité, ils vivent comme eux, ils les croisent, ils leur parlent. Ils sont le visage de la vraie démocratie. »

Mairie d'Orange : un Bompard peut en cacher un autre

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026



Ceux qui hier avaient enterré la famille du maire d'Orange en sont peut-être pour leurs frais. Certes, la condamnation du fils demeure, il est bel et bien inéligible. En revanche, Jacques Bompard, pourrait lui, selon son avocat, faire campagne pour les Municipales des 15 et 22 mars, car la Cour d'Appel de Nîmes aurait réduit la durée de sa peine d'inéligibilité de 5 ans qui devait arriver à terme très bientôt.

Fin de la 'dynastie' Bompard à la mairie d'Orange ?

On se souvient que Jacques Bompard avait été condamné en appel, pour « prise illégale d'intérêt » dans une affaire immobilière pour un bien racheté par sa fille et son beau-fils, qui avaient au passage bénéficié d'une plus-value. La peine infligée au maire d'Orange était alors d'un an de prison avec sursis, 30 000€ d'amende et 5 ans d'inéligilité. Mais la date de cette décision de justice de la Cour d'Appel du Gard est importante, c'était le 25 mars 2021. Donc, à quelques jours près, proche des dates du scrutin des deux

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

tours des municipales prochaines, les 15 et 22 mars…

Orange, Jacques Bompard contraint d'abandonner tous ses mandats

Si le cas est avéré et confirmé par les magistrats de Nîmes, le feuilleton des Bompard à la mairie pourrrait connaitre un nouvel épisode avec le père qui remplacerait le fils en mars 2026, après que le fils a succédé au père en novembre 2021. Ils ne renoncent pas, ils résistent en famille. Et même si certains Orangeois ont sévèrement jugé la condamnation du fils et du père pour des raisons analogues selon eux, « népotisme et appât du gain », d'autres ont souligné leur action à Orange, « Grâce à eux, la ville est redevenue calme, sûre, attractive, les policiers municipaux la quadrillent jour et nuit ». Jacques Bompard, maire pendant 26 ans entre 1995 et 2021, pourrait jouer les prolongations. Quant à Marie-Claire Bompard, sa femme, maire pendant 12 ans de Bollène, elle y est à nouveau candidate Ligue du Sud aux Municipales 2026, après 6 ans d'opposition.

Andrée Brunetti

Fin de la 'dynastie' Bompard à la mairie d'Orange ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026



Après le père contraint à démissionner en 2021, condamnation du fils ce lundi 26 janvier 2026. « Une peine de 5 ans d'Inéligibilité pour détournement de fonds publics avec application immédiate » c'est le jugement crucial du Tribunal de Marseille qui vient de mettre brutalement un terme au mandat de maire de Yann Bompard.

La Maison Bompard, c'est une affaire de famille depuis 1986. C'est cette année-là que Jacques Bompard avait été élu pour la 1ère fois député d'Orange et conseiller régional Front National. Tour à tour passé par le parti frontiste puis par le Mouvement pour la France de Philippe de Villiers, il avait créé son propre parti « La Ligue du Sud » en 2010 et enchaîné mandats locaux et nationaux avant d'être acculé à quitter le pouvoir pour « prise illégale d'intérêt » au bout de 35 ans de vie publique et céder le fauteuil de maire à son fils en novembre 2021.

Même scénario pour Yann Bompard.. Le couperet vient de tomber. Il était suspecté « d'avoir occupé un emploi fictif » comme salarié de la députée RN de la 4ème circonscription de Vaucluse, Marie-France Lorho. Entre novembre 2021 et février 2023, il aurait touché indûment 43 000€ de salaire brut, soit 75 000€ net aux dépens de l'Assemblée Nationale. La Procureure de la République à Marseille, s'était demandée, lors des audiences en décembre dernier, comment il pouvait à la fois occuper son poste de maire d'Orange, celui de Président de la Communauté de Communes du Pays d'Orange, celui de Conseiller Départemental et enfin, même à mi-temps, de collaborateur de la parlementaire. « Il s'git bel et bien d'enrichissement personnel » avait-elle martelé avant de requérir 2 ans de prison avec sursis, une amende de 40 000€ et 5 ans d'inéligibilité avec exécutiuon provisoire ».

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026



Marie-France Lorho ©www.mariefrancelorho.fr

Lors du procés, il avait évoqué tout le travail qu'il avait accompli pôur la députée. Rédaction de discours, courriers, mails, veille médiatique sur internet et surtout relationnel. et avait conclu « J'ai ma conscience pour moi ».

Fin de partie pour le bastion des Bompard à Orange. A moins de 50 jours des Municipales, les cartes sont rebattues dans La Cité des Princes . Puisqu'on apprend lors du même jugement que la députée RN Marie-France Lorho employeur de Yann Bompard, est condamnée à 18 mois de prison avec sursis, 5 ans d'inélégibilité et 10 000 € d'amende. Elle ne peut donc pas rester candidate aux municipales des 15 et 22 mars à Orange sur la liste RN. En revanche, elle peut conserver jusqu'à son terme son mandat de députée.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026



©Ville d'Orange

Andrée Brunetti

Un hélicoptère de la base aérienne d'Orange s'est posé en catastrophe à Uzès

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026



« Ce mercredi 21 janvier, vers 19h, un hélicoptère AS555 Fennec de l'escadron 1/65 'Alpilles' de la base aérienne 115 d'Orange-Caritat a été victime d'une perte de contrôle lors d'une mission d'entrainement », explique le Ministère des Armées dans un communiqué.
Dans ces circonstances les pilotes de l'appareil ont réalisé 'un posé d'urgence' au niveau d'une zone non habitée à proximité de l'aérodrome d'Uzès. Une manœuvre particulièrement délicate en raison de la nuit.

Une mission de recherche et de sauvetage a aussitôt été lancée pour localiser l'appareil et récupérer ses occupants. « Les trois membres composant l'équipage sont indemnes. La situation est sous contrôle », indique le ministère qui n'a pas précisé dans quel état se trouvait l'appareil.
Dans la foulée, le BEA-É (Bureau enquêtes accidents pour la sécurité de l'aéronautique d'État) a ouvert une enquête pour établir les circonstances et les causes de cet incident. Dans le même temps, une enquête de commandement ainsi qu'une judiciaire ont été aussi ouvertes.

Escadron Alpilles : un demi-siècle à défendre le ciel de France

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

L'escadron a célébré ses 50 ans en 2025
Créé à Boufarik en Algérie en 1955, l'escadron d'hélicoptères Alpilles a été rapatrié en France en 1964. Sa naissance officielle remonte à 1975 quand il a été installé à Istres avant de rejoindre la base aérienne 115 d'Orange-Caritat en 2011. L'escadron assure, grâce à ses hélicoptères Fennec, des missions de police de l'air, d'assistance sauvetage de jour comme de nuit ainsi que d'entraînement. Il est notamment intervenu pour la protection aérienne de la coupe du monde de rugby en 2023, des jeux olympiques et paralympiques Paris 2024 ou bien encore du sommet l'Otan à Copenhague l'an dernier.
L'escadron, qui monte en puissance dans sa lutte contre les drones, sera doté d'ici quelques années du futur H160 Guépard d'Airbus-helicopters. D'ici là, il opère toujours avec ses hélicoptère bimoteur léger Fennec que l'armée de l'Air & de l'Espace possède depuis les années 1990.

Le dernier incident sur Fennec remonte à 2023
Selon notre confrère Laurent Lagneau du site opex360.com « le dernier incident ayant impliqué un Fennec remontait au 25 août 2023, en Guyane, lors d'une patrouille serrée de deux appareils de ce type. Selon le rapport d'enquête du BEA-É, 'l'événement' avait été causé par une 'perte de portance en courte finale d'un hélicoptère Fennec, au cours d'une présentation en patrouille serrée, ayant provoqué un atterrissage dur de l'équipier'. »

Par ailleurs, en Vaucluse c'est en novembre dernier qu'un hélicoptère militaire allemand s'était crashé dans un champs désert à proximité de la commune de Viens. L'appareil de combat, un modèle Tigre qui participait à un exercice mené avec la base école du 2e Régiment d'hélicoptère de combat (RHC) du Luc dans le Var, avait percuté une ligne à très haute tension avant de se poser en catastrophe. Les deux pilotes s'en étaient sortis indemne.

L.G.

Un hélicoptère militaire allemand Tigre se crash à Viens